



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Déposé / Reçu le



au greffe du tribunal de l'entreprise



N° d'entreprise : 0716.954.318

Dénomination

(en entier): FONDATION HOLDING GREENWAL

(en abrégé) :

Forme juridique: Fondation privée

Siège: Avenue du Port 86C, boîte 204, 1000 Bruxelles

Objet de l'acte : Démission et nomination d'un administrateur

Extrait des décisions du fondateur du 13 mars 2019:

Le Fondateur,

- DECIDE d'approuver la démission de Madame Olga OSSOTCHENKO en tant qu'administrateur de la Fondation et ce, avec effet à partir du 1 mars 2019. Il lui sera donnée décharge pour l'exécution de son mandat lors de la prochaine réunion du conseil d'administration quant à l'établissement et approbation des comptes annuels.
- DECIDE de nommer Mademoiselle Charlotte BLIJWEERT, domiciliée à Nieuwstraat 15, 9150 Rupelmonde, en tant qu'administrateur de la Fondation et ce, avec effet à partir du 1 mars 2019. Son mandat ne sera pas rémunéré.
- DONNE par la présente procuration à Mademoiselle Gitte dE BRABANDER, Mademoiselle Tiffany PHILIPS et Mademoiselle Charlotte BLIJWEERT, élisant leur domicile à leur adresse professionnelle sise à Avenue du Port 86C, boîte 204, 1000 Bruxelles, ainsi qu'à BVBA Ad-Ministerie, représentée par Monsieur Adriaan dE LEEUW, avec siège social à 1860 Meise, Brusselsesteenweg 66, avec droit de substitution afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires concernant les décisions de la Fondation, y compris signer et déposer la demande de modification de l'inscription de la Fondation auprès des services de la Banque-Carrefour des Entreprises, et publier les décisions de la Fondation aux Annexes du Moniteur belge.

Adriaan de Leeuw Mandataire

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

<u>Au recto</u>: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature